



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 17 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point de situation du 17 octobre 2024 à 13h00 dans le cadre de l'épisode cévenol en cours.

Evolution des vigilances crue-inondation :

Le service de prévision des crues a placé le fleuve Rhône de Valence à Pont Saint-Esprit en vigilance jaune.

Evolution de l'impact routier :

De nouvelles routes sont fermées :

- RD 120 entre Saint Martin de Valamas et St Agrève,
- RD 404 et RD 101 secteur Saint Julien Boutières et Intres (direction Haute-Loire),
- RD 15 (traverse agglo Mars) et RD 151 (secteur Mars)
- RN 102 entre Lalevade et Lanarce dans les deux sens

De façon générale, l'ensemble des routes sont impactées, nous rappelons de reporter l'ensemble de vos déplacements sauf nécessité impérieuse.

Evolution de l'impact et des renforts mobilisés :

A 12h30, les équipes du SDIS de l'Ardèche ont effectué plus de 230 interventions notamment pour des inondations de locaux, épuisements et sauvetages. Les opérations de sauvetage et de mise à l'abri ont concerné plus de 110 personnes ; ils ont été effectués à l'aide de moyens terrestres et hélicoptés.

Aucun blessé n'est à déplorer à ce stade.

Plus de 320 sapeurs-pompiers du département sont mobilisés ; ainsi qu'une centaine de sapeurs-pompiers extérieurs venus en renfort. 4 hélicoptères sont également mobilisés pour des opérations de sauvetage ou de reconnaissance aérienne.

Evolution de l'impact dans les établissements scolaires :

Compte-tenu de la situation météorologique dans le département, Madame la préfète de l'Ardèche Sophie ELIZEON a pris la décision de fermer les établissements scolaires pour la journée de demain, vendredi 18 octobre. Cette décision concerne les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées publics et privés de l'Ardèche, y compris les établissements d'enseignement agricole.

Les crèches seront également fermées toute la journée de vendredi.

La préfète de l'Ardèche appelle à la plus grande prudence notamment dans vos déplacements et rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés. Surélevez vos meubles en cas de montée des eaux attendue ;
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule ;
- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule, même un 4 x 4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;
- En cas de pluies intenses, ne descendez pas dans les sous-sols et rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage.

Pour plus de précisions sur cet épisode météorologique, suivez les communications officielles de la préfète de l'Ardèche, connectez-vous sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/>. et www.meteofrance.com.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, une cellule d'informations au public a été activée ; elle est joignable au 09 70 80 90 40.



Contact presse

Tél : 04 75 66 50 07 - 04 75 66 50 14
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas Cedex

www.ardeche.gouv.fr

@Prefet07    